

Audition parlementaire 2005 aux Nations Unies

ASSEMBLEE NATIONALE

LE PRESIDENT

Salle du Conseil économique et social

31 octobre – 1^{er} novembre 2005

*« Notre responsabilité commune de renforcer l'ONU
pour qu'elle relève les défis du 21^{ème} siècle »*

INTERVENTION DE SEM Jean LAHINIRIKO

PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE

MADAGASCAR LORS DE LA SEANCE N° 1

SUR LES CONCLUSIONS DU SOMMET ONUSIEN 2005

**Monsieur le Président,
Excellence,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais intervenir à ce stade de nos travaux dans le cadre de ce nouveau partenariat entre l'ONU et les Parlements.

J'aimerais attirer votre attention sur la nécessité de poursuivre et de renforcer cette coopération pour atteindre des objectifs communs de paix, de sécurité et d'élimination de la pauvreté partout dans le monde.

Actuellement, force est de constater que malgré les efforts de la Communauté Internationale, le monde demeure en proie aux conflits régionaux, au terrorisme internationale et surtout au déséquilibre économique et social.

Il est important de coordonner les actions de l'ONU et celles des organisations régionales, dans lesquelles se trouvent bien entendu des parlements régionaux.

En outre, une coopération étroite entre les Nations Unies et l'Union Interparlementaire existe déjà actuellement, malheureusement, elle est encore à ses débuts, je dirais au stade de balbutiement. N'empêche, c'est une coopération croissante depuis la Résolution 56/46 du 7 décembre 2001 de l'Assemblée Générale.

J'aimerais que nous réitérions au cours de cette séance la nécessité absolue d'inclure des parlementaires dans les délégations aux négociations multilatérales et de veiller à ce que les parlementaires

jouent un rôle actif en suivant de près les décisions prises et les actions menées par les Institutions multilatérales.

Cette nécessité a été déjà évoquée lors la 107^{ème} conférence de l'UIP à Marrakech, mais actuellement aucun Gouvernement ne l'applique pas encore à la lettre.

Une Résolution des Nations Unies dans ce sens serait un outil important à l'endroit des parlements nationaux pour qu'ils puissent participer aux négociations internationales multilatérales en faveur de la paix, la stabilité et surtout le développement économique et social dans le monde.

Je vous remercie pour votre aimable attention.